

# Budget

## Garder une part pour l'investissement

Comme tous les ans, dans l'élaboration du budget, nous essayons de garder une part pour l'investissement. Nous sommes donc très attentifs au budget fonctionnement pour que l'on puisse dégager une partie pour investir dans la commune sans pour autant alourdir la charge de l'impôt.

La plus grosse partie du fonctionnement de la commune est constitué par les frais de personnel. En effet pour faire vivre la commune, nous employons 7 personnes au sein de la commune :

- 2 mi-temps pour gérer l'environnement et les travaux de bricolage principalement l'hiver.
- 2 secrétaires à temps partiel.
- Une Atsem (assistante auprès de l'institutrice de maternelle)
- Une femme de ménage à temps partiel affectée principalement au nettoyage du groupe scolaire.
- Une employée à temps partiel pour la garderie et la cantine. Cet emploi était un emploi aidé jusqu'à l'année dernière. Il est actuellement à la charge de la commune.

Le personnel communal est principalement titulaire et fait partie de la fonction publique. Il représente 42% du budget de fonctionnement. Le reste est constitué des dépenses courantes (éclairage des rues, chauffages des bâtiments communaux, carburant, dépenses diverses).

Pour l'année 2018 le budget Fonctionnement est de 299 619 €

Le budget investissement est de 139 253 €

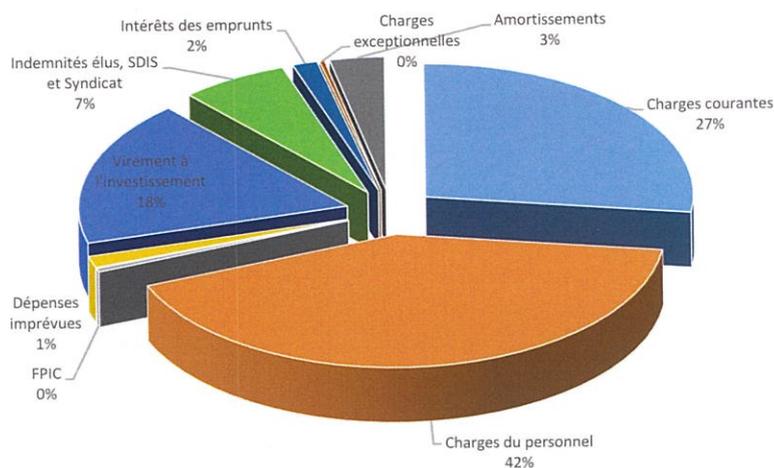
**Cette année nous avons pu investir :** dans l'achèvement des **trottoirs de la rue des charmilles** pour un coût de 19 800 euros.

Nous continuons **la rénovation de la mairie**, l'ancienne cuisine a été transformée en bureau pour notre secrétaire et une kitchenette a été aménagée au fond de la salle du conseil.

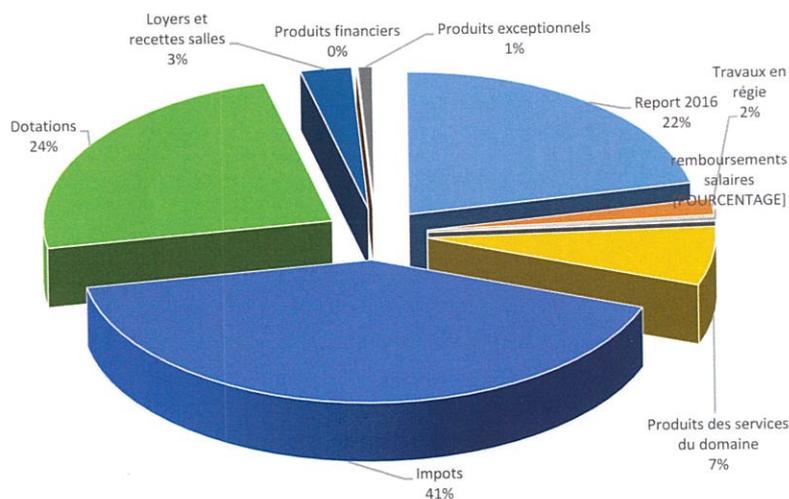
Dans le cadre de l'aménagement des accès aux personnes handicapés, nous avons programmé **des travaux dans l'actuelle salle des fêtes** avec la construction d'une rampe et une porte permettant un **accès pour les personnes à mobilité réduite** ainsi que des toilettes accessibles à tous.

## Budget de fonctionnement 2018

### Dépense de fonctionnement



### Recette de fonctionnement



La kitchenette de la mairie



Rue des Charmilles

# Travaux

## Assainissement

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée en août 2015, a rendu obligatoire l'exercice des compétences « eau » et « assainissement » par les Communautés d'Agglomération, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le Conseil d'Agglomération Saint-Dizier, Blaise et Der a décidé de prendre la compétence « assainissement » au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et la compétence « eaux pluviales » et « eaux potables » au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### Cela veut dire quoi pour nous, usagers ?

Dans le village, nous avons deux réseaux de collecte d'eau (appelé réseau séparatif).

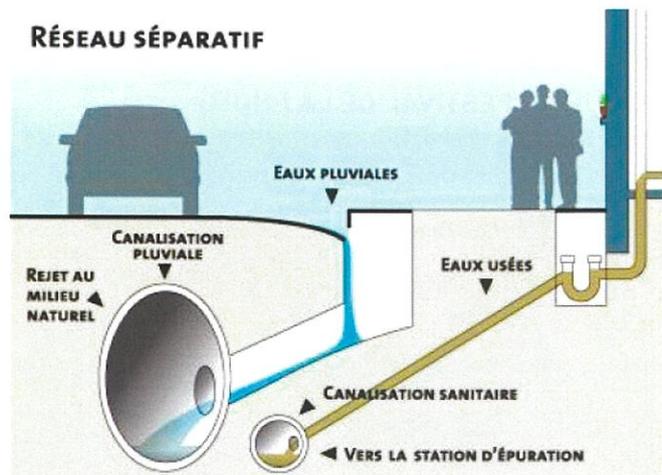
Lorsqu'il pleut, l'eau qui tombe sur le toit et dans la rue va directement dans la canalisation d'eau pluviale et part ensuite dans la Marne sans traitement. **L'entretien du réseau d'eau pluvial restera à la charge de la commune.**

Les eaux usées (eau de salle de bain, cuisine, wc) sont acheminées dans une autre canalisation, via la station de relevage, à la station d'épuration afin être traitées.

**L'entretien du réseau d'eaux usées de la commune de Moëslains, sera assuré par le Pôle Maîtrise d'Ouvrage de l'Agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

Pour traiter les eaux usées, les communes de Moëslains et Valcourt ont construit une station d'épuration qui se trouve à coté de la base aérienne. Cette station d'assez grosse capacité traite également les eaux usées de la BA 113.

Elle est administrée par un syndicat regroupant trois élus de Moëslains et trois élus de Valcourt. Le maire de Moëslains assure la Présidence, un adjoint de Valcourt la Vice-Présidence. Nous gérons cette station au mieux de vos intérêts, avec une secrétaire, un agent qui assure l'entretien courant et la Sté VEOLIA pour les données informatiques



et l'assistance technique.

Le Pôle Maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération prendra le relais à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### Quelles seront les conséquences de ces changements pour nous, habitants de Moëslains ?

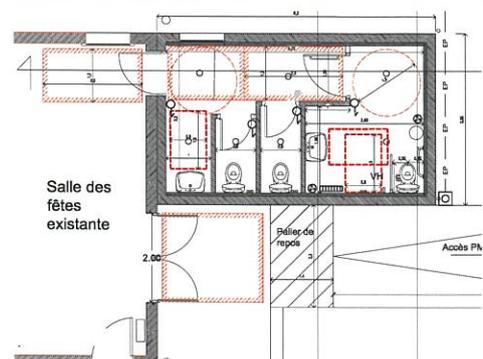
- En cas de problèmes, canalisations bouchées, il sera fait appel au Pôle Maîtrise de l'Agglo.

- Jusqu'à ce jour la TVA au taux de 10 % n'était pas appliquée à l'assainissement à Moëslains comme dans 18 communes au sein de l'Agglomération, la loi nous obligera fin 2019, à une augmentation de 10% sur la facture d'eau, à la ligne assainissement.

Qu'en sera-t'il dans quelques années, lorsque trois systèmes vont cohabiter : régie, DSP, assainissement non collectif ?

Une uniformisation aura certainement lieu et avec quelles incidences ?... Une affaire à suivre !

## La salle des fêtes bientôt mise aux normes



Dessins d'étude pour la construction d'une rampe et d'une porte permettant l'accès pour les personnes à **mobilité réduite** et de nouveaux sanitaires.

# Vie scolaire

## Les temps forts de l'année 2017/2018

### SORTIE AU FESTIVAL DE LA PHOTO DE MONTIER-EN-DER

Toutes les classes de l'école se sont rendues au festival de la photo de Montier-en-Der en novembre 2017 afin d'assister à différents ateliers et conférences sur le thème de la nature. Une journée très riche avec la découverte de nombreuses expositions photos et un repas sur place tiré du sac.



### SORTIE CULTURELLE A TROYES

Tous les élèves de Moëslains ont participé à une sortie culturelle à Troyes en toute fin d'année. Après une visite du Musée Saint-Loup (Beaux Arts et Archéologie) et un pique-nique aux alentours, les classes ont pu entrer dans la cathédrale l'après-midi afin d'en observer l'architecture.

### HORAIRES de l'école du RPID entre les communes de Moëslains et Valcourt suite au passage aux 4 jours :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h40/12h00 et 13h40/16h20

### Effectifs 2018/2019 :

CP/CE1 : 20 élèves avec Mme DEBOSSU Marjory  
CE1/CE2 : 18 élèves avec Mr GUILLAUME Xavier  
CM1/CM2 : 17 élèves avec Mlle GERARD Justine

### RENCONTRE GYMNASTIQUE ET LUTTE

Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont participé aux rencontres gymnastique et jeux d'opposition dans le cadre de l'USEP avec d'autres classes de Saint-Dizier. Ces rencontres mettent un point d'honneur à la préparation des cycles EPS en classe.



### KERMESSE

La kermesse, organisée par l'association des parents d'élèves de Valcourt/Moëslains a eu lieu en juin 2018. Les élèves de toute l'école ont présenté quelques chants, saynètes ou danses travaillés pendant l'année. Ils ont pu aussi participer à différents ateliers encadrés par les parents volontaires. La soirée s'est terminée par un barbecue convivial.



### Autres manifestations pendant l'année

Participation aux cérémonies du 11 novembre (les 3 classes), cycle natation (les 3 classes), permis piéton (CE2), cross du collège (CM1/CM2), visite de la médiathèque de Saint-Dizier (CP).

# Vie communale

## Nos anciens à l'honneur...

### Une centenaire au village

**Mme Suzanne Chateaufeuf, née Michel, issue d'une fratrie de deux enfants, vient au monde le 30 septembre 1918 à Louvemont. Son Père était au front à Verdun au moment de l'accouchement. Sa mère était femme de ménage. Elle suivit sa scolarité à l'école Michelet de Saint-Dizier.**

Elle se marie en 1937 avec André Chateaufeuf à la mairie de Saint-Dizier. De cette union naitront dix enfants, dont Paul résidant à Moëslains et conseiller municipal depuis de nombreuses années. Le couple va vivre la seconde guerre mondiale. Ils subiront l'exil. Ils partiront à pied avec leurs enfants en landaus en direction de l'Aube.

Paul nous raconte avec beaucoup d'émotion les week-ends passés au bord de l'ancien Der où la famille aimait se retrouver. André Chateaufeuf était un amateur de pêche. A l'époque, tous les déplacements se faisaient à pied.

Le couple Chateaufeuf est arrivé à Moëslains en 1982. Ils sont témoins de la grande inondation que connu le village cette année-là. Avec son mari, Suzanne a le goût de l'aventure. Ils aiment voyager. Ils iront de nombreuses fois en Tunisie, particulièrement à Djerba où elle aimait monter sur des chameaux.



Mme Chateaufeuf a eu 25 petits-enfants et 43 arrière-petits-enfants et de nombreux arrière-arrière-petits-enfants. C'est la cinquième génération.

Voici un siècle d'histoires familiales bien rempli.

Souhaitons à Mme Chateaufeuf encore une longue vie pleine d'histoires palpitantes.

### Le repas des anciens

Au début des années 50, il était dans les usages de faire un repas, au moment de Noël, pour les anciens de plus de soixante dix ans ou d'offrir un colis de victuailles. Ceux ci à l'époque disposaient de très faibles revenus.

Nous respectons cette tradition et nous proposons toujours à nos anciens un colis ou un repas à cette période de Noël. Ce repas est un moment festif pour nos anciens. Cette année encore, un repas d'une valeur de 25 euros sera servi et présidé par Monsieur le Maire et son épouse. Pour les personnes ne pouvant se rendre à cette fête un colis leur sera offert.



### Répartition de la population de Moëslains

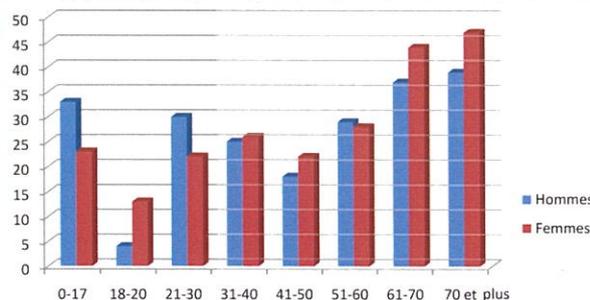
Comme dans de nombreux village de province, le Baby-boom des années 45-50 rime maintenant avec Papy-boom.

Moëslains n'échappe pas à la règle : sur 440 habitants, les seniors représentent 31 % de cette population soit 140 personnes.

- 47 ont entre 65 et 69 ans,
- 42 de 70 à 74 ans
- 21 de 75 à 79 ans
- 25 de 80 à 89 ans
- 5 ont plus de 90 ans dont Madame Chateaufeuf qui a fêté ses 100 ans cette année.

Les raisons du vieillissement de la population de notre commune sont :

- Le manque de terrains à construire car une bonne partie de notre village est en zone inondable.
- Le faible parc de maison locative dont dispose Moëslains qui ne favorise pas la venue de jeunes dans notre commune.



### PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS :

#### 11 décembre 2017 :

- Encaissement de recettes.
- Travaux en cours
  - Compteurs d'eau remplacés
  - Extension de la salle de fêtes
  - Porte blindée aux vestiaires du foot.
- Projets de travaux pour assainir et stabiliser le sol de la chapelle
- Indemnité de conseil du comptable.
- Heures complémentaires des agents municipaux.
- Festivités de fin d'année.

#### 24 janvier :

- Convention fourrière SPA.
- Indemnité du maire.
- Organisation du temps scolaire (semaine de 4 jours).
- Ouverture de crédit (fenêtre cuisine mairie).

#### 2 mars :

- Contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le choix d'un maître d'œuvre pour la restauration d'un monument historique.
- Travaux de rénovation en mairie.
- Projet de mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) de la salle des fêtes.
- Enfouissement d'un câble électrique et changement de globe d'éclairage.
- Participation de la Communauté d'agglo. St-Dizier Der et Blaise aux frais d'accompagnement des transports scolaires.
- Autorisation d'occupation du domaine public (commerce ambulant le mardi soir).

#### 28 mars :

- Comptes de gestion et comptes administratifs 2017 et affectation des résultats pour les budgets 2018.
- Vote des taux d'imposition.
- Vote des budgets 2018.
- Tarif de l'eau et de l'assainissement.

#### 13 juin :

- Remboursement d'une location salle des fêtes.
- Modification du règlement intérieur de la salle des fêtes.
- Travaux bureau mairie.
- Règlement intérieur Général sur la Protection des Données (RGPD).

#### 14 juillet :

- Déclassement d'une partie de la parcelle AC7 du domaine privatif au domaine public de la commune.
- Convention fourrière avec Look Toutou.

#### 26 septembre :

- Adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).
- Attribution de compensation révision libre du montant.
- Pacte financier et fiscal.
- Travaux.
  - école (sanitaire et rideaux)
  - mairie (bureau)
  - Trottoirs rue des Charmilles
- Modification du tableau des effectifs.
- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

# Vie communale

## Vie associative

### Les Amis de la Chapelle St Aubin

11 ans déjà que l'association «Les amis de la chapelle Saint Aubin» a vu le jour.

Les objectifs en sont :

- sauvegarder la chapelle et mettre en valeur le site ;
- redonner à la chapelle sa vocation culturelle et culturelle ;
- aider au financement.

Beaucoup de travaux ont été réalisés pour la restauration de la chapelle, propriété de la commune. Il reste encore à faire, surtout de lourds travaux.

Le dossier de renforcement du pilier et la réfection du sol a été mis en attente pour cause de non prise de responsabilité de la part des monuments historiques et de la DRAC, la commune poursuit l'affaire et se charge des dossiers.

L'année 2018, sous la présidence de Ghislaine Delorme, a été marquée par différentes manifestations : messe, conférence, brocante, rallye pédestre, journée du patrimoine, concert-barbecue où nous avons pu écouter le Maillart's trio en concert..

Les bénéfices récoltés par ces manifestations, les dons et cotisations alimentent le remboursement des factures réglées par la commune, qui elle seule peut monter les dossiers et demander des subventions.

L'association est constituée de 17 conseillers d'administration et de membres adhérents donateurs.

L'assemblée générale se déroulera courant janvier 2019.

Le conseil d'administration remercie les personnes qui œuvrent à la bonne marche de l'association ainsi que la commune par son soutien à la préservation de son patrimoine.



## Brèves

### Participation citoyenne, c'est acté

La Commune est officiellement entrée dans le dispositif.



Mardi 3 Avril, en présence des adjoints, de conseillers municipaux, des référents, le Maire, Michel HURSON, le chef d'Escadron Arnaud AMESTOY et Hélène DEMALOMBE-TOBIE, sous préfète ont signé le protocole de participation citoyenne.

Ce dispositif permet d'avoir une vigilance accrue, grâce à ces référents, qui sont des veilleurs encadrés par la gendarmerie. La sécurité, c'est l'affaire de tous, nous devons être vigilants.

Merci à ceux qui se sont engagés.



### Respect de l'environnement

Nous avons la chance de vivre dans un écrin de verdure. Protégeons le !...

Cet été, il a fait très chaud. Nombre d'entre nous ont profité des bords de Marne mais en quittant les lieux certains ont oublié leurs détritrus...



Prendre soin de la planète, cela concerne tout le monde. L'écologie, un petit geste que tout le monde peut faire au quotidien...

### La fibre

Nous vous l'annoncions dans le dernier bulletin (un an déjà !) et la fibre n'est toujours pas là... Ce retard est à imputer à l'opérateur Orange puisque c'est lui qui doit raccorder les foyers demandeurs.

Nous vous invitons, si vous êtes intéressés, à vous connecter sur <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-coverage/fibre-optique> ou à vous rendre à l'agence Orange de St-Dizier. Plus nous serons nombreux à nous manifester, plus nous serons entendus.

Nous ne manquons pas, de notre côté, d'essayer de faire avancer les choses à chaque fois que nous le pouvons.

### Animaux errants

Les animaux divagant dans l'espace public relève de la responsabilité de la mairie où il ont été trouvés.

La commune de Moëslains assure cette mission par délégation de service public à la fourrière animale O Look Toutou habilitée à cet mission. Elle récupère l'animal, l'identifie si cela est possible et le remet à son propriétaire. Dans le cas contraire, l'animal est vacciné, pucé, stérilisé et remis au refuge Andrée Guerin.

Pour rappel l'identification des chiens et chats est obligatoire en France. Cela permet de retrouver plus facilement le propriétaire de l'animal égaré.



# VIE COMMUNALE

## A votre service

### Taxi Bohain Céline

Transport de malade assisté - Consultation hospitalière - Transport toutes distances - Navette aéroport  
13 rue St Aubin 52100 Moëslains - Tél. : **06 80 81 09 63**

### Restaurant Le Virage

Du lundi au vendredi - 6h45-20h - le samedi 8h-13, midi sur réservation - Tabac - Timbres  
23 rue de la République 52100 Moëslains - Tél. : **03 25 05 21 18**



### Camion Pizzas Chez Jean-Claude

Chaque mercredi des semaines paires  
Rue de la République 52100 Moëslains - Tél. : **06 79 91 92 53**



### Camion Pizzas Mika

Chaque lundi des semaines impaires - 18h-21h  
Parking, rue de la Marne - Tél. : **06 71 84 03 85**



### Au Gourmet Champenois

Pâté en croûte - Tourte - Pizza - Flamenkuche - Amuse bouche - Repas traiteur  
Tous les vendredis de 17 à 19h  
11, rue de la République 52100 Moëslains - Tél. : **06 23 66 08 32**



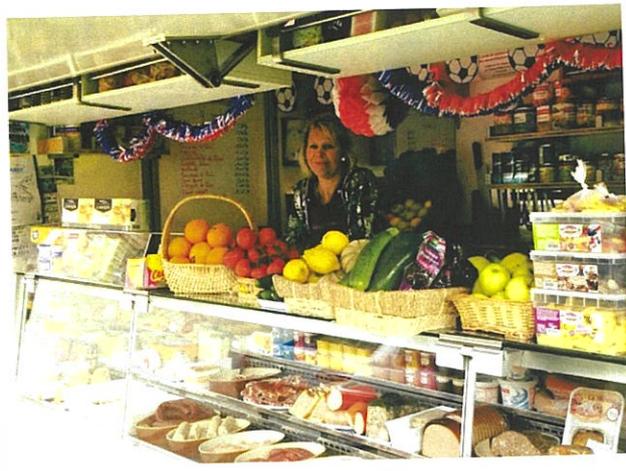
### Distributeur de pain frais

Pain frais 24h/24  
Devant la mairie, rue de la République 52100 Moëslains

## A votre service

### La Superette à votre porte

Epicerie, fruits et légumes, produits frais et boissons, tous les vendredis dans la rue de Moëslains  
Tél. : **06 37 26 49 03**



## Info pratiques

### Mairie

#### Moëslains

Tél. : **03 25 05 40 91**

Courriel : [mairie.moeslains@wanadoo.fr](mailto:mairie.moeslains@wanadoo.fr)

Secrétariat : Mesdames LELORRAIN et RAMELOT

Ouverture au public :

lundi - mardi - Jeudi : de 14 h à 18 h

Mercredi : de 9 h à 12 h

Vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

### N° d'URGENCE

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**

**APPEL URGENCES EUROPEEN : 112**

**PANNE ELECTRIQUE : 0972 675 052**

**FUITE de GAZ : 0 800 47 33 33**

**CENTRE HOSPITALIER ST-DIZIER : 03 25 56 84 84**

**GENDARMERIE : 03 25 56 61 56**

### Collecte des déchets ménagers

Mercredi matin (sortir les produits le mardi soir)

### Déchetterie à Eclaron :

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

**Mardi - Jeudi** : de 14 h à 18 h

**Samedi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Du 2 novembre au 31 mars :

**Mardi - Jeudi** : de 14 h à 16 h

**Samedi** : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

### Nuisances sonores

Les travaux de jardinage, bricolage avec des engins à moteur (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, scies, meuleuses, etc.) sont autorisés (arrêté préfectoral) :

**Les jours ouvrables** : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30

**Les samedis** : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

**Les dimanches et jours fériés** : de 10 h à 12 h

Bulletin municipal de Moëslains. Directeur de la publication : Michel Hurson, rédaction : Guy Collet, Pascale Paillot - Mise en page : Gérard Paillot - Photos droits réservés.

Dépôt légal à parution. Impression : Imprimerie du Petit-Clôître, Langres-Chaumont. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.